

# La responsabilité du personnel soignant en établissement de santé privé

## A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Personnels administratifs,  
Personnels soignants

## ORGANISATION

Durée : 1 jour (7 heures), hors option

## METHODES

Atelier de formation construit dans un esprit pragmatique, où l'action domine la théorie,

Les exercices pratiques et mises en situation alternent entre les cas

« réalistes » et les cas « décalés »

pour permettre à chacun de prendre le recul nécessaire et

d'intégrer les outils et les meilleures pratiques.

La pédagogie est progressive et

évolutive, suivant « brique sur brique » ce qui a été acquis

précédemment pour un

apprentissage exponentiel,

renforcé et complet.

## INGENIERIE

## PEDAGOGIQUE

Vincent Lautard

Infirmier juriste formateur conseil

Grégory Caumes

Avocat – Expert droit de la santé

Membres du comité scientifique

Cofordis

## Objectifs de la formation

- Appréhender et assimiler la responsabilité du personnel soignant dans l'exercice de la profession.

Le programme de formation « Responsabilité du personnel soignant » s'adapte au public concerné :

- Une session de formation à la responsabilité juridique est prévue pour le personnel infirmier et manipulateur de radiologie
- Une session de formation à la responsabilité juridique est prévue pour le personnel aide Soignant
- Une session de formation à la responsabilité juridique spécifique pour le personnel cadre de santé



## Programme

– réf. : P.SA.RPSESAPR

### • Module 1 : Les différentes responsabilités

- ✓ La responsabilité de l'établissement de santé
- ✓ La responsabilité du personnel
- ✓ Les différents types de responsabilité : civile, administrative et pénale

### • Module 2 : Les assurances

- ✓ L'assurance personnelle
- ✓ L'assurance de la structure

### • Module 3 : Le glissement de tâche

- ✓ Les différents glissements de tâches
- ✓ Les conséquences juridiques

### • Module 4 : Comment se défendre face à la multiplication des contentieux

### • Module 5 : Etudes des grands procès

### • Module 6 : Cas Concrets et mise en situation

### Modules optionnels pouvant être ajoutés au choix:

#### • Module : Le secret professionnel

- ✓ Qu'est ce que le secret professionnel?
- ✓ Quelle différence avec le secret médical ?
- ✓ Les limites du secret professionnel
- ✓ Débat sur le secret professionnel

#### • Module : Présentation et explication de la responsabilité des infirmiers et des aides soignants lors de leur pratique quotidienne du soin et en cas de dommage sur un patient. Des exemples de décision de justice illustreront nos propos

#### • Module : Présentation et explication des risques liés au glissement de compétence entre infirmier et aide soignant et entre infirmier et médecin